



REFERENDUM 2007  
Ministère de la Culture

# Avec vous, la CGT-Culture

Le jeudi 22 mars a eu lieu, après bien des péripéties, le premier tour de la consultation générale des personnels du ministère de la culture.

**VOUS TRAVAILLEZ  
AU MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**  
Dans une école  
supérieure  
d'architecture,  
une école d'art,  
à l'Ecole du Louvre  
au musée du  
Quay Branly,  
à l'INHA,  
dans un  
conservatoire  
national de  
musique,  
ou en central à la  
DDAI,

**avant le  
9 mai 2007**  
**Votez CGT**  
Vous avez  
des droits  
à faire valoir,  
des revendications  
à faire entendre,  
des dossiers  
à faire aboutir.

**Avec un peu plus de 38 % des suffrages exprimés, soit plus de 4500 voix, la CGT-Culture fait mieux que consolider sa place de première organisation syndicale, elle progresse.**

C'est très souvent à quelques votes près que votre CTP d'établissement ou de direction se trouve dans l'obligation d'organiser un second tour : en tout 18 CTP. La confiance que les personnels de la culture ont accordé à la CGT est un atout essentiel dans les luttes qu'ils mènent pour la défense de leurs conditions de travail et du service public culturel, outil indispensable pour une véritable démocratie culturelle.

## **Un second tour important**

Votre vote, au second tour de cette consultation va aussi être déterminant pour renforcer l'audience de la CGT et lui donner encore plus de moyens pour vous défendre.

Cependant, pour la CGT-Culture, vos intérêts ne peuvent être pleinement défendus qu'en prenant appui aussi sur l'action collective en s'organisant autour des sections syndicales ou des syndicats de la CGT.

**La CGT vous la connaissez ? Vous l'avez déjà rencontrée**  
Dans les écoles d'architecture, mais aussi à l'INHA comme dans les conservatoires, les écoles d'art ou les services, nous allons ensemble mener des luttes pour gagner ici, la revalorisation des carrières, là, des emplois supplémentaires, des conditions de travail dignes... , faire reculer la précarité et cela, sans jamais relâcher notre action contre le démantèlement du ministère. Désengagement de l'Etat, attaques contre le service public, sous-effectif et emploi sont des enjeux majeurs qui nécessitent la mobilisation de tous pour donner à la culture toute sa place et son rôle stratégique dans le pays.

La CGT, vous l'avez trouvée aussi à vos côtés sur tous les fronts pour défendre les retraites, la sécurité sociale, le pouvoir d'achat, l'égalité homme/femme, ... mais aussi pour la Paix et la solidarité entre les peuples.

Grâce à vous, elle confirmera sa première place d'organisation syndicale au ministère de la Culture.

# **Votez CGT !**

### **Salaires, pouvoir d'achat : la CGT-Culture se mobilise sur tous les terrains**

Le point Fonction publique augmente deux fois moins vite que les prix. Le premier échelon indiciaire se situe au niveau du SMIC pour la catégorie C, à 4 % au dessus en cat. B, et à 25 % en cat. A. Cela explique une grande part des difficultés que beaucoup d'entre nous rencontrent. Les mobilisations de 2005 ont contraint le gouvernement à augmenter la valeur du point à la hauteur de l'inflation. La CGT porte à bout de bras la bataille pour une refonte de la grille indiciaire.

Si nous demeurons opposés à une augmentation de la part des primes dans nos rémunérations, et militons pour leur intégration dans le traitement, nous ne négligeons pas, pour autant, cet élément constitutif de notre pouvoir d'achat, refusant qu'il soit soumis à modulation. Nous avons obtenu de connaître les moyennes des taux servis par corps, grade et échelon. Sur cette base, nous avons poussé l'administration à engager une remise à niveau des primes des personnels objectivement pénalisés.

### **Au coeur des luttes pour l'emploi au ministère de la culture**

Dans un contexte où le Gouvernement détruit des dizaines de milliers d'emplois dans la Fonction publique de l'Etat, au détriment des missions et des conditions de travail, la CGT-Culture a réussi, aux côtés des personnels, à obtenir localement des renforts significatifs de plusieurs dizaines d'agents.

### **Les écoles d'architecture, parents pauvres de l'enseignement supérieur:**

- deux fois moins de moyens pour un étudiant architecte que pour un étudiant de l'université.  
- généralisation de la précarité des emplois : multiplication des contrats d'établissements avec quelques fois des salaires de travailleur pauvre et de la vacance pour assurer les charges d'enseignement.

Cette situation conduit à une politique malthusienne, réduisant les capacités d'accueil d'étudiants faute de place alors que la France est le pays le moins doté en architectes par habitant. La CGT demande un plan d'urgence de mise à niveau des écoles. Dans l'immédiat elle a obtenu la contractualisation des vacataires enseignants (premiers contrats en cours de signature).

### **Les Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique et de Danse**

Dans les CNSMD de Lyon et de Paris la CGT-Culture s'est, engagée avec les personnels dans un travail de fond :

- **pour le respect des droits des agents** : l'arrêté relatif au personnel enseignant et l'arrêté portant création d'une Commission Consultative Paritaire (instance qui traite des cas des agents contractuels) présentés en CTP conjoint des deux Conservatoires, ont fait l'objet de nombreux échanges entre la CGT et l'administration qui a permis de faire évoluer ces textes en faveur des personnels.

- **sur la réforme LMD** : en ce moment même, les représentants CGT-Culture, dont des personnels enseignants et administratifs, engagent une réflexion et préparent des actions sur la réforme du LMD (Licence/Master/Doctorat). Les Conservatoires, reconnus comme des pôles d'expérience et d'excellence, sont et doivent rester de véritables pierres angulaires pour le devenir et la définition de l'enseignement supérieur de la musique et de la danse en France et en Europe. La CGT-Culture entend bien continuer à apporter toute son énergie et tout son soutien aux agents afin de défendre et faire valoir l'idée selon laquelle la priorité est au projet pédagogique et non au projet économique.

### **Les Etablissements Publics du MCC: Musée du Quai Branly, INHA, Ecole du Louvre, ...**

Sans relâcher notre pression pour que le statut de fonctionnaire demeure la norme d'emploi dans la Fonction publique, la CGT-Culture revendique, pour les contractuels employés en CDI (dont la plupart ont vocation à pouvoir intégrer des corps existants) des grilles salariales proches de celles des titulaires, des droits sociaux identiques, une gestion plus transparente et une harmonisation des différents statuts en application au ministère.

### **Contre l'emploi précaire, continuons ensemble à marquer des points**

Suite aux batailles menées contre l'emploi précaire à la culture, (ayant permis près de 2 000 stabilisations ces sept dernières années), nous nous battons pour éviter qu'il se reconstitue. De longue lutte, nous gagnons chaque année la transformation de CDD en CDI. Egalement, nous agissons pour que nos collègues sur emplois aidés, employés sur des fonctions permanentes en dépit de la réglementation, continuent d'être embauchés quand leur contrat arrive à terme.

### **Conditions de travail, hygiène et sécurité : de fortes exigences**

Formés à leur fonction de membre de CHS, les représentants de la CGT-Culture interviennent dans les réunions et les visites de services pour que soient strictement respectés les textes, les instructions cadres, les préconisations des médecins et des spécialistes. Nous interpellons régulièrement l'administration face aux situations de souffrance au travail.

### **L'action de la CGT-Culture au Comité national d'action sociale a permis :**

une revalorisation du montant des secours (de 600 à 1000 euros), des prêts (de 1600 à 2000 euros), un étalement plus long des remboursements (de 24 à 36 mois), la suppression des frais de dossier, la mise en place d'une tarification des prestations sociales, sportives et culturelles en fonction des revenus des familles.

### **Dossiers individuels : une efficacité bien réelle**

Sans oublier les actions collectives, les représentants de la CGT-Culture effectuent chaque jour des dizaines d'interventions pour régler des dossiers individuels que ce soit en matière de carrière, d'aide sociale et de défense contre l'arbitraire et les discriminations.

### **...Et avec la CGT-Fonction publique et toute la confédération, nous luttons pour :**

Une hausse d'au moins 10% des traitements de base et des mesures bas salaires dont le minimum doit être porté à 1500€ bruts. Une retraite à taux plein dès 60 ans, et l'amélioration des régimes complémentaires qui, à travers l'IRCANTEC, concernent environ 40 % des personnels du ministère. La régularisation de tous les sans-papiers, contre le racisme et toutes les formes d'exclusion.

**...Votez CGT-Culture...Votez CGT-Culture...Votez CGT-Culture...**

# EN ACTION!



**ENGAGEMENT DANS LES LUTTES  
MOBILISATIONS  
RESULTATS COLLECTIFS**

## **Pour la défense et le renforcement des services publics, la CGT prend ses responsabilités**

Faire le choix du service public, c'est refuser que la production de biens et de services répondant à des besoins essentiels de la population (énergie, santé, transports, éducation, culture...) soit en tout ou partie livrée au marché, qu'elle obéisse à la loi du profit. C'est notamment combattre les privatisations et la logique de mettre en concurrence opérateurs publics et opérateurs privés, entraînant exclusions et inégalités grandissantes, s'opposant par conséquent totalement à l'intérêt général.

C'est aussi, dans notre propre périmètre d'action, lutter contre le désengagement de l'Etat, la diminution de ses moyens d'intervention, l'externalisation voire l'abandon de missions, la fermeture de services de proximité, mais aussi contre l'introduction dans le secteur public et la Fonction publique, via la LOLF, de modes de gestion et de management issus du privé, qui réduisent la définition des politiques à une approche exclusivement comptable. Autant de facteurs qui conduisent à la destruction des solidarités sociales et territoriales !

Le service public est au coeur des enjeux de notre société. Il est aussi au centre des priorités d'action de toute la CGT, en tête des forces qui se mobilisent et font se rassembler, dans les manifestations et les luttes, salariés du public et usagers.

## **Le ministère de la Culture : un acquis primordial gravement menacé**

A sa création en 1959, le ministère de la Culture avait pour mission de démocratiser la culture et de la rendre accessible à tous. Près de cinquante ans plus tard, voilà un « petit ministère » patiemment construit et potentiellement doté d'un foisonnement d'outils publics au service de la culture : création et éducation artistique, délivrance de diplômes nationaux, sauvegarde du patrimoine, mise en réseau culturel de tout le territoire ...

Cependant, depuis quelques années, le ministère est frappé par une série de mauvais coups : budget inadapté à ses missions, sous-effectif endémique, privatisations en série, autarcie financière des établissements, décentralisation absurde ... Rien ne nous a été épargné pour démanteler un acquis primordial et historique de notre pays.

Ce qui est sur les fléaux de la balance, c'est bien de savoir si la Culture, ses valeurs émancipatrices, sont des activités

commerciales comme les autres. Ce qui est au coeur des débats et des affrontements, c'est l'abandon de la démocratisation de la culture, la marginalisation du rôle de l'Etat et de toute intervention publique.

Dans ces enjeux de société, la CGT a clairement choisi son camp. Dans le cadre d'un service public renoué et renforcé, elle affirme qu'il y a bien une place irremplaçable pour le ministère de la Culture, outil de toutes et tous. La construction d'un autre monde passe également par ce combat-là.

## **Un avenir pour la Culture!**

### **Missions de l'Etat : être un véritable opérateur culturel au service de tous impose :**

- de restituer la maîtrise d'ouvrage publique à tous les opérateurs du Ministère (ex : INRAP et CRMH),
- de réintégrer les monuments du CMN et l'Inventaire « décentralisés » par Raffarin,
- de revitaliser et développer le réseau culturel déconcentré des DRAC.

### **Protéger l'activité culturelle de toute marchandisation :**

- en excluant les missions publiques culturelles de toute mise en concurrence commerciale,
- en mutualisant les moyens budgétaires des musées nationaux,
- en réintégrant au sein du service public culturel les missions transférées à des structures de droit privé (ex : RMN, Chambord), ou externalisées.

### **Engager l'argent public au service de tous :**

- doter le ministère de la Culture de moyens à la hauteur du développement de ses missions bien au delà du mythique 1 % du budget de l'Etat et garantir le financement des opérateurs publics culturels non inscrits au budget de l'Etat,
- engager un plan de créations nettes d'emplois à hauteur des postes supprimés et des besoins non satisfaits, y compris en administration centrale,

### **Des statuts publics pour les missions de service public :**

C'est réintégrer les EPA aujourd'hui dérogatoires pour éviter de recruter des fonctionnaires (ex : Musée Quai Branly, ...) dans la norme de l'emploi de la Fonction publique (des titulaires), c'est aussi créer les corps d'accueil indispensables notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur.

**Des échéances électorales nationales lourdes de conséquences approchent. La CGT-Culture a pris ses responsabilités syndicales en adressant un courrier aux formations politiques sur les grands enjeux du service public culturel (Cf. le document sur le site [www.cgt-culture.fr](http://www.cgt-culture.fr)).**

**...Votez CGT-Culture...Votez CGT-Culture...Votez CGT-Culture...**

## Pour un syndicalisme combatif, de propositions et de rassemblement

# Cgt Culture

La CGT-Culture est une force syndicale en développement qui s'appuie sur le travail collectif des syndicats, sections et militants qui la composent. Cependant, aujourd'hui, le syndicalisme n'est pas ce qu'il devrait être. Quelles en sont les causes ? Bien sur, l'attitude du patronat, du gouvernement comme du ministère qui, malgré les belles déclarations sur le dialogue social, considèrent le syndicalisme comme un obstacle. Mais aussi, hélas, l'éclatement du mouvement syndical. La CGT-Culture met tout en oeuvre pour l'unité et le rassemblement des salariés. Elle veut, avec vous, sur votre lieu de travail :

- poursuivre la construction d'un syndicalisme démocratique, de débats et d'actions, sans sectarisme ni compromission,
- faire le lien entre les problèmes individuels et les revendications générales,
- développer les solidarités entre les salariés du public et du privé, les titulaires et les précaires, les actifs et les retraités.

**Le vote s'effectue  
uniquement par  
correspondance.  
Vous devez  
impérativement  
faire parvenir  
votre bulletin  
de vote  
avant le  
9 mai  
2007.**



### Une force syndicale en mouvement

#### Des représentant(e)s sur tous les fronts !

Fort(e)s d'un travail collectif et approfondi sur les projets de textes soumis aux instances paritaires (lois, décrets, arrêtés, circulaires, décisions), vos représentant(e)s CGT-Culture sont porteurs d'amendements et de projets alternatifs au contenu revendicatif (en attestent les Procès Verbaux des CTP et CHS mis en ligne sur le site du ministère).

#### Des salarié(e)s militant(e)s et combatif(-ives)

Les représentant(e)s CGT, vous les côtoyez régulièrement sur vos lieux de travail. Vous les rencontrez dans vos services lors de réunions d'information, luttant à vos côtés pour vos revendications. Ce sont eux aussi qui répondent présents au téléphone, par messagerie électronique (cgt-culture@culture.fr), qui vous informent dans les permanences syndicales ou sur son site internet (www.cgt-culture.fr).

#### Des porte-parole attentifs(-ives) et efficaces

Ils sont aussi vos porte-parole auprès de l'administration pour un problème individuel ou lors d'actions collectives. Ils facilitent vos démarches par leurs connaissances des règlements et statuts et des services du ministère. De nombreux agents, non syndiqué(e)s à la CGT, s'adressent à nous. Nous répondons à leurs demandes sans exclusive ni esprit de clientélisme.

**Mais il faut bien le dire, solliciter la CGT sans l'appuyer,  
c'est se priver d'un surcroît d'efficacité.**

# Cgt Culture

## Voter,

c'est faire  
entendre  
votre voix.

Ne pas participer,  
ce serait :

- affaiblir un droit  
chèrement acquis  
et régulièrement  
remis en cause,
- fragiliser  
un outil dont  
chacun de nous  
aura forcément  
besoin un jour.

**...Votez CGT-Culture...Votez CGT-Culture...Votez CGT-Culture...**

**www.cgt-culture.fr**

CGT-Culture, 12 rue de Louvois 75002 Paris; Tel 01 40 15 51 71, Fax 01 40 15 51 77